

Kelio



WHAT'S NEW

KELIO 4.4

1

GESTION DES ABSENCES

DIVERS AJOUTS FONCTIONNELS

L’AFFICHAGE DES SEMAINES

Repérez-vous rapidement

Sur les calendriers

La séparation entre les semaines est désormais plus claire et on les distingue facilement des jours de repos. Uniquement les jours de repos seront maintenant grisés ; la séparation entre les semaines étant représentée par une ligne horizontale. Cette affichage concerne :

- TOUS les calendriers individuels de Kelio (absence, horaire, jours fériés, édition de calendrier, ...) ainsi que les calendriers groupés de l'espace collaboratif

Avant

Avril	Mai 2021	Jun 2021	Juillet 2021	Août 2021
01 Je	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Ve	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Sa	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Di	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Lu	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Ma	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Me	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Je	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Ve	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
	31 Lu		31 Sa	31 Ma

Après

Avril	Mai 2021	Jun 2021	Juillet 2021	Août 2021
01 Je	01 Sa	01 Ma	01 Je	01 Di
02 Ve	02 Di	02 Me	02 Ve	02 Lu
03 Sa	03 Lu	03 Je	03 Sa	03 Ma
04 Di	04 Ma	04 Ve	04 Di	04 Me
05 Lu	05 Me	05 Sa	05 Lu	05 Je
06 Ma	06 Je	06 Di	06 Ma	06 Ve
07 Me	07 Ve	07 Lu	07 Me	07 Sa
08 Je	08 Sa	08 Ma	08 Je	08 Di
09 Ve	09 Di	09 Me	09 Ve	09 Lu
10 Sa	10 Lu	10 Je	10 Sa	10 Ma
11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me
12 Lu	12 Me	12 Sa	12 Lu	12 Je
13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve
14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me	14 Sa
15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di
16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu
17 Sa	17 Lu	17 Je	17 Sa	17 Ma
18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me
19 Lu	19 Me	19 Sa	19 Lu	19 Je
20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve
21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa
22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di
23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu
24 Sa	24 Lu	24 Je	24 Sa	24 Ma
25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me
26 Lu	26 Me	26 Sa	26 Lu	26 Je
27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve
28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa
29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di
30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu
	31 Lu		31 Sa	31 Ma

FILTRAGE DES MOTIFS D'ABSENCES

Adaptez l'affichage des différents motifs dans vos calendriers d'absence

Choix de l'affichage des motifs

Pour plus de discrétion et une meilleure lisibilité, vous pouvez désormais définir quels motifs d'absence vos collaborateurs et managers peuvent visualiser dans leurs calendriers de l'espace collaboratif. Les motifs peuvent être :

- Anonymisés
- Masqués
- Affichés en couleur avec abrégé

Ces choix seront également repris sur la vignette *Absences du jour*.

Sélectionner les motifs d'absence / mission à afficher

Sélection des éléments

Motifs affichés anonymisés

Rechercher sur toutes les colonnes

Classement	Libellé	Type
Motifs d'absence / mission	Accident du Travail	AT Absence
	Congés Anciennetés	CA Absence
	Congés Payés	CP Absence
	Congés Sans Solde	... Absence
	Délégation	... Absence
	Événement familial	... Absence
	Formation	... Absence
	Maladie	... Absence
	Maladie non payée	... Absence
	Mission	... Mission
	Vacances	Var Absence
	Visite Médicale	VM Absence

Motifs à ne pas afficher

Libellé	Type
Accident du Travail	AT Absence
Événement familial	... Absence

Motifs affichés avec couleur / abrégé

Libellé	Type
Formation	... Absence
Mission	... Mission
Vacances	Var Absence

Valider Annuler

Nouveaux droits

Attention, afin d'adapter l'affichage aux différents profils, les options correspondantes et un nouveau droit *Personnaliser l'affichage des motifs d'absence/mission* doivent être activés pour tous les utilisateurs.

CONTRÔLER LA POSE D'ABSENCE

Assurez-vous que vos collaborateurs posent correctement leurs congés

La pose d'une absence

La pose des jours de congés payés pris doit commencer du 1er jour d'absence jusqu'à la veille de la reprise du travail → l'absence doit donc être posée correctement (décompte des samedis en ouvrable et des jour de repos des temps partiels). Or, souvent les salariés ne choisissent que les jours concernés par crainte d'être débités en trop.

2 nouvelles contraintes

Avec la mise en place des ces contraintes, vous surveillez désormais le respect des règles ; par exemple que vos collaborateurs commencent bien leur congé sur un jour de travail et le terminent sur un jour de repos pour la prise d'une semaine complète. Au moment de la pose d'absence, le collaborateur sera alerté ou bloqué si celle ci n'est pas saisie correctement.

07 Lu	
08 Ma	
09 Me	
10 Je	23
11 Ve	
12 Sa	
13 Di	

Pose d'une semaine d'absence CP

07 Lu	
08 Ma	
09 Me	
10 Je	23
11 Ve	
12 Sa	
13 Di	

Pose du mardi

Configuration de la contrainte

Type de contrôle Jour de fin d'absence

Déclenchement de l'alerte

Pour les motifs d'absences **Congés Payés CP Absence**

Si le lendemain de la date de fin de l'absence correspond à un des horaires de repos suivant **Non Travaillé N Trv** **Dimanche Dim** **Samedi**

Contrôle complémentaire sur le jour de fin de l'absence

Si le jour de fin de l'absence correspond à un des horaires de travail suivants **Nuit 7h Nu 7H** **Matin Mat** **Après-midi AM**

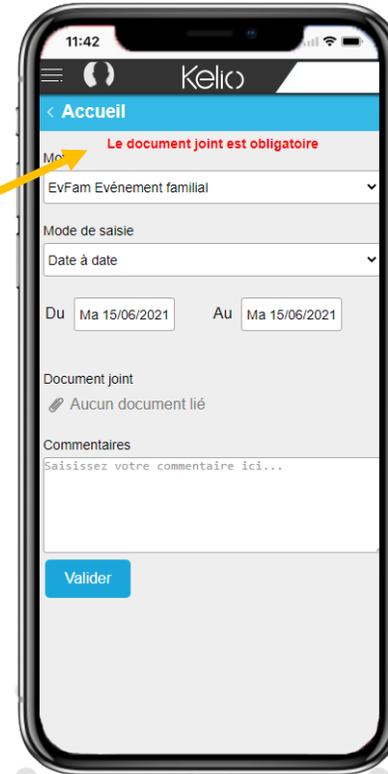
Ce contrôle ne s'effectue pas sur les absences répétitives ou les absences d'heure à heure

PIÈCE-JOINTE POUR UNE DEMANDE D'ABSENCE

Obligez le collaborateur à fournir le justificatif de son absence

Pour les demandes sur ordinateur ou Smartphone

Il est maintenant possible de bloquer une demande d'absence si le justificatif est manquant. Vous pouvez définir pour quels motifs d'absence ce fonctionnement est à mettre en place, p.ex. pour les absences de type événements familiaux.



The image shows a smartphone screen displaying a web application interface for submitting an absence request. The app is titled 'Kelo' and the page is 'Accueil'. A red error message at the top reads 'Le document joint est obligatoire'. Below this, the user has selected 'EvFam Evénement familial' as the reason for absence. The 'Date à date' field is set to 'Du Ma 15/06/2021 Au Ma 15/06/2021'. The 'Document joint' section shows 'Aucun document lié'. There is a 'Commentaires' field with the placeholder text 'Saisissez votre commentaire ici...'. A blue 'Valider' button is at the bottom.

ABSENCE D'HEURE À HEURE SUR LES JOURNÉES AVEC PRÉSENCES

Choisir le comportement de calcul quand on a des présences et une absence heure à heure sur la journée

Il arrive que l'on ait des badgeages sur une journée pour laquelle une absence heure à heure est planifiée. Dans ce cas, il n'est pas toujours clair de ce qu'il faut prendre en compte, l'absence ou les badgeages ? Avec cette nouvelle version, on peut choisir le calcul souhaité dans le paramétrage du motif d'absence :

1. Absence non prioritaire – on ne compte que les badgeages
2. Absence prioritaire – on ne compte que l'absence
3. Cumul d'absence calculé et non déduit de la présence calculée – on compte les deux

Déduire la durée imposée d'une absence

Il y a une nouvelle option pour déduire le temps imposé même si l'absence a été plus courte.

Exemple : Absence non effective de 16h à 17h ; le collaborateur a badgé de 14h à 16h10.

1. Absence non prioritaire – on compte 2h10 de présence et 0h50 d'absence
2. Absence prioritaire – on compte 2h00 de présence et 1h00 d'absence
3. Cumul d'absence calculé et non déduit de la présence calculée – on compte 2h10 de présence et 1h00 d'absence

imposée 0:30 

Déduire la durée imposée de la présence en cas d'absence badgée

limitée au temps maximal

NOUVEAU CALCUL D'ACQUISITION DES CONGÉS PAYÉS

Disponible sur
Kelio One, Pro

Nouveau mécanisme de calcul

Kelio intègre une nouvelle façon de calculer les congés de vos salariés. En fonction de vos habitudes, vous choisissez un mode de calcul d'acquisition de congés :

- Annuel : 1 seule acquisition sur l'année
- Mensuel : 1 acquisition tous les mois (par ex : 2,5j)
- Mensuel selon la règle d'équivalence d'un mois de travail effectif

Il est possible de créer des règles spécifiques pour les temps partiels.

Acquisition Réduction de l'acquisition

Mode de calcul

Jours ouvrables

Unité Jours Heures

Solde d'acquisition

Mode d'acquisition

Date de début d'acquisition

Valeur d'acquisition annuelle jours

Arrondi de l'acquisition

Arrondi de l'acquisition

Tolérance sur l'acquisition

Durée du travail

Date début	Fin	Taux	Proportion de jours travaillés	Base horaire	Type	Répartition base horaire
06/04/2017	31/03/2021	100	100	35:00	Hebdomadaire	5 jr 7h L/V 35h
01/04/2021		50	80	17:30	Hebdomadaire	5 jr 3h30 L/V TP50%

NOUVEAU CALCUL D'ACQUISITION DES CONGÉS PAYÉS

Disponible sur
Kelio One, Pro

Réduction des droits d'acquisition

Le nouveau calcul d'acquisition vous permet également de définir l'impact des différentes absences sur les droits à congés. Ils peuvent être réduits si le salarié n'est pas présent sur la totalité de la période. Pour vous faciliter le travail, ces conditions sont configurables dans Kelio et permettent de prendre en compte les réductions automatiquement :

- Réduction proportionnelle ou par palier en cas d'absence
- Franchise : pas de réduction tant que la franchise n'est pas atteinte
- Condition d'ancienneté sur la franchise : si la condition d'ancienneté n'est pas remplie, pas de franchise

Il est possible de créer plusieurs réductions.

Configuration de la réduction

Réduction en cas d'absence

Groupe d'absence Non payé

Mode de calcul des absences Calendaire

Mode de réduction de l'acquisition Proportionnelle aux absences prises Par palier

Franchise

Franchise (en jours calendaires) 0,000

Remise à zéro de la franchise

Au 1er jour sans absence Au changement d'exercice

Ancienneté requise pour bénéficier de la franchise 0,000

Valider Annuler

Groupe d'absences	Mode de réduction	Mode de calcul	Franchise	RAZ franchise au 1er jour	RAZ franchise au changement d'exercice	Ancienneté	Réduction	Tous les	Paramètres
Non payé	Proportionnelle aux absences prises	Calendaire	0	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	...
Maladie et Accident de trajet	Proportionnelle aux absences prises	Calendaire	30	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	0	0	0	...
Maladie pro et Accident du travail	Proportionnelle aux absences prises	Calendaire	365	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	0	0	0	...

NOUVEAU CALCUL D'ACQUISITION DES CONGÉS PAYÉS

Disponible sur
Kelio One, Pro

Compréhension des résultats

Kelio vous fournit ensuite l'explication détaillée sur chaque opération effectuée par le calcul d'acquisition (acquisition, réduction, ...).

Explication de l'acquisition de congés et RTT

Solde Congés en cours d'acquisition (1) Date 16/03/2021

Acquisition appliquée au salarié

Acquisition congés et RTT Acquisition annuelle

Explication de l'acquisition de congés et RTT

Absence Maladie non payée du groupe Non payé
L'absence réduit l'acquisition : 0,082 jour(s)

Absence Maladie non payée du groupe Maladie et Accident de trajet
Franchise : 30 jours
Franchise dépassée car cumul d'absence pris en compte : 44 jour(s)
L'absence réduit l'acquisition : 0,082 jour(s)

Plus de détails Fermer

Explication du calcul d'un solde

Solde Congés en cours d'acquisition (1) Du 01/06/2020 Au 20/05/2021

Date	Action	Impact	Valeur	Détail de l'acquisition
	Valeur au 01/06/2020		0	
01/06/2020	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	30	...
08/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
09/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
10/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
11/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
12/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
13/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,083	...
14/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
15/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
16/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
17/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
18/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,083	...
19/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
20/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
21/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
22/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...
23/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,083	...
24/02/2021	Acquisition congés / RTT : Acquisition annuelle	Acquis	-0,082	...

Fermer

Paramétrage nécessaire

Pour la mise en place de ce nouveau mode de calcul, merci de vous rapprocher de votre interlocuteur Kelio.

2 GEOFENCING

FILTRAGE GÉOGRAPHIQUE

Autorisez le badgeage virtuel uniquement depuis des zones définies

Paramètres de la zone

Libellé	Siège Bodet SA		
Latitude	47.039494	Longitude	-0.9151429
Rayon (mètres)	50		

Mise en place

Dans Kelio, vous définissez les zones géographiques autorisées. En fonction de son profil de droit, un salarié peut ensuite badger sa présence uniquement s'il est géolocalisé dans ces zones.

Vous pouvez renforcer la sécurité en utilisant le filtrage des adresses IP en même temps.

Accès à la badgeuse virtuelle

Paramètres de filtrage

État en cours **Seules les adresses IP du modèle de filtre "Sédentaires" sont autorisées ET seules les zones géographiques du modèle de filtre "Site de Cholet" sont autorisées**

L'utilisation de la badgeuse virtuelle est disponible pour certaines adresses IP et / ou zones géographiques

Configuration du filtrage IP

Modèle de filtre pour les adresses IP: Sédentaires

Commentaire du modèle

Combinaison entre les deux filtres: ET OU

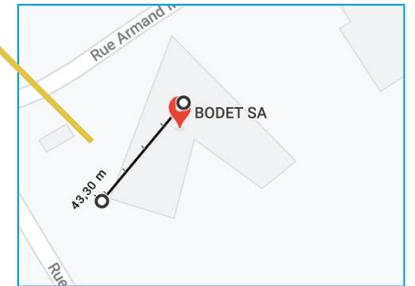
Configuration du filtrage géographique

Autoriser les zones géographiques
 Interdire les zones géographiques

Modèle de filtre pour les zones géographiques: Site de Cholet

Description

Valider Annuler



3 TÉLÉTRAVAIL

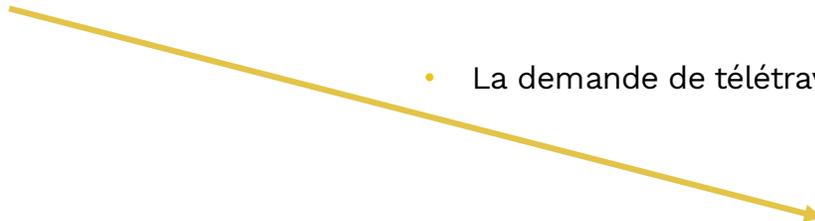
VALIDATION AUTOMATIQUE DU TÉLÉTRAVAIL

La demande de télétravail est validée de suite

Ajout de fonctionnalité

Lorsque le télétravail doit être mis en place rapidement conformément aux recommandations gouvernementales, le processus de demande – validation peut s’avérer fastidieux. Kelio vous propose la validation automatique pour une gestion plus souple.

- Choix des motifs de télétravail pour validation automatique dans le profil *Salarié – Espace personnel*



- La demande de télétravail du salarié est auto-validée

- Possibilité d’avertir les valideurs par e-mail



FILTRE LE TÉLÉTRAVAIL DES CALENDRIERS

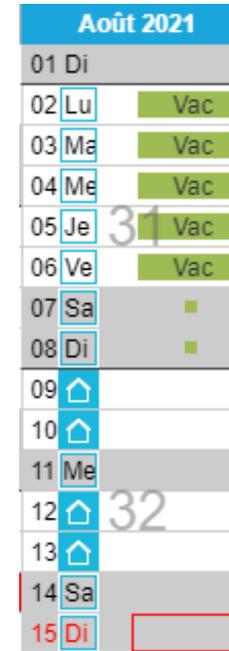
Mieux voir ce qui m'intéresse

Un affichage plus sobre

Il y a des situations dans lesquelles on ne souhaite pas voir les jours de télétravail s'afficher dans le calendrier. C'est notamment le cas des jours avec :

- Absences
- Repos
- Jours fériés

Il est maintenant possible de définir pour chaque élément si le télétravail est à maintenir. Dans les calendriers individuels, l'affichage se montre alors avec l'icône comme ci-contre.



Août 2021	
01	Di
02	Lu <input type="checkbox"/> Vac
03	Ma <input type="checkbox"/> Vac
04	Me <input type="checkbox"/> Vac
05	Je <input type="checkbox"/> Vac
06	Ve <input type="checkbox"/> Vac
07	Sa <input type="checkbox"/>
08	Di <input type="checkbox"/>
09	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/>
11	Me <input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/> 32
13	<input type="checkbox"/>
14	Sa <input type="checkbox"/>
15	Di <input type="checkbox"/>

Masquer temporairement le télétravail pour gagner en lisibilité

Une nouvelle case à cocher permet de masquer les jours de télétravail des fois très nombreux dans les calendriers. Ainsi, on ne voit plus que les absences.

Télétravail non comptabilisé car absence, repos ou férié

Afficher le télétravail

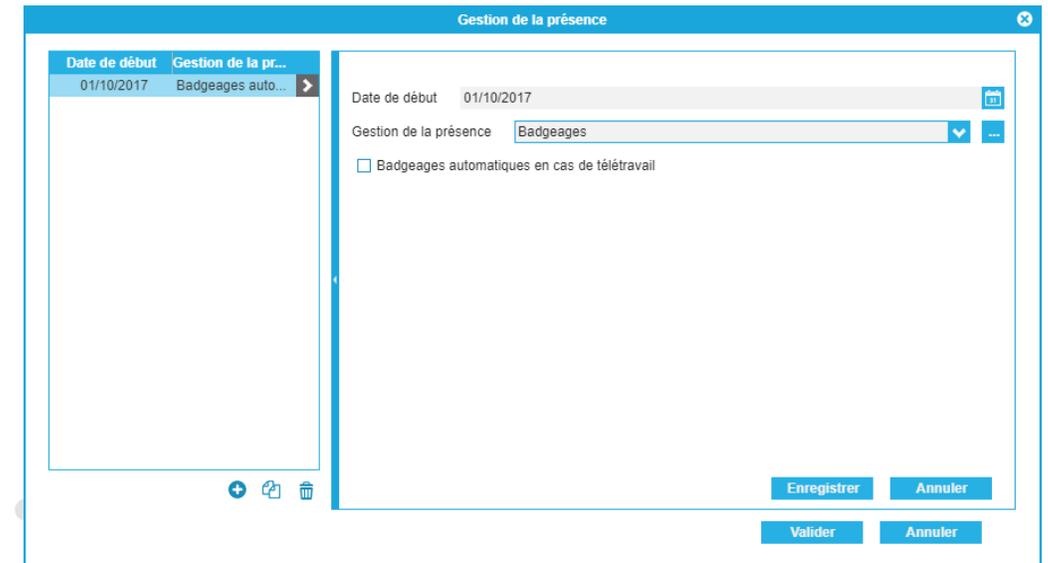
PRÉSENCE AUTOMATIQUE EN CAS DE TÉLÉTRAVAIL

Considérez le salarié comme *Présent* sur les journées de télétravail sans action de sa part

Badgeages et télétravail

Vous ne souhaitez pas faire badger vos collaborateurs en télétravail ? Kelio vous permet maintenant de calculer le temps de présences en automatique sur les journées de télétravail sans action des collaborateurs en travail ou sans leur donner accès à la badgeuse virtuelle ces journées-là. Il faut alors activer les *Badgeages automatiques en cas de télétravail* dans la gestion des présences. Cette fonction peut être mise en place dans pour les salariés :

- Qui badgent
- Qui signalent leur présence
- Qui signalent leur présence avec une saisie de leur temps de présence.



The screenshot shows a web application window titled "Gestion de la présence". On the left, there is a table with columns "Date de début" and "Gestion de la pr...". The first row contains "01/10/2017" and "Badgeages auto...". On the right, there is a form with the following fields and controls:

- "Date de début" field with the value "01/10/2017" and a calendar icon.
- "Gestion de la présence" dropdown menu with "Badgeages" selected.
- A checkbox labeled "Badgeages automatiques en cas de télétravail" which is currently unchecked.
- Buttons: "Enregistrer" and "Annuler" at the bottom right of the form area, and "Valider" and "Annuler" at the bottom of the window.

BADGEUSE VIRTUELLE UNIQUEMENT EN CAS DE TÉLÉTRAVAIL

Donnez un accès restreint à la badgeuse virtuelle

Badgeages virtuels et télétravail

Vous souhaitez que vos collaborateurs badgent sur les terminaux en présentiel et utilisent la badgeuse virtuelle les jours de télétravail uniquement ? Désormais, Kelio vous permet de mettre en place ce principe et autorisera le collaborateur à se servir de la badgeuse virtuelle uniquement un jour de télétravail. Vous l'obligez ainsi à bien utiliser le terminal les autres jours.

Il faut alors activer l'Accès à la badgeuse virtuelle selon le télétravail dans le droit *Salarié – Espace personnel/mobile*.

Vous pouvez renforcer la sécurité en utilisant le filtrage des adresses IP en même temps.

Accès à la badgeuse virtuelle

Accès à la badgeuse virtuelle selon le télétravail

Sur un jour de télétravail Autoriser l'accès sans restriction

Sur un jour sans télétravail Autoriser l'accès avec le filtrage ci-dessous

Paramètres de filtrage

État en cours Seul l'accès global à Kelio est appliqué

L'utilisation de la badgeuse virtuelle est disponible selon l'accès global à Kelio

Valider Annuler

CHANGEMENT D'HORAIRE EN CAS DE TÉLÉTRAVAIL

Adaptez vos horaires au télétravail

Comportement différent

La gestion horaire en cas de télétravail peut être différente quand les salariés ne peuvent pas badger à distance. On préfère alors leur attribuer un horaire plus souple, ou sans gestion de crédit débit, sans franchise d'entrée, etc. Afin d'éviter de multiples manipulations pour chaque jour de télétravail d'un salarié, Kelio vous propose de basculer automatiquement sur l'horaire en cas de télétravail.

Il suffit de renseigner l'horaire souhaité dans la configuration d'un horaire journalier.

Attention, ceci ne fonctionne pas en cas d'horaire affecté par exception !

The screenshot displays the 'Horaires' configuration page in Kelio. At the top, there are tabs for 'Horaires', 'Permutations', 'Cycles de travail', 'Modulation', 'Télétravail', and 'Traitements de masse'. The 'Horaires' tab is selected. Below the tabs, there are fields for 'Libellé', 'Jour 6h', 'Couleur et trame', 'Abrégé', '6H', 'Type d'horaire', 'Horaire de travail', and 'Propriétaires'. The 'Journée de travail' section shows 'Heure début' at 00:00 and 'Heure fin' at 24:00. The 'Périodes de travail' section shows two periods: 'Période 1' (08:00-14:00) and 'Période 2' (12:00-16:00). The 'Représentation Graphique' section shows a timeline with two periods: E1 (08:00-14:00) and E2 (12:00-16:00). The 'Théorique' section shows 'Théorique journée' at 6:00, 'Théorique matin' at 3:00, 'Théorique après-midi' at 3:00, and 'Heure de début de nuit' at 24:00. The 'Autre horaire en cas de télétravail' checkbox is checked, and the 'Horaires télétravail' dropdown menu is open, showing 'Horaires télétravail' selected.

4

GESTION DES TEMPS

DIVERS AJOUTS FONCTIONNELS

COMMENTAIRE DES DÉCLARATIONS DE PRÉSENCES DANS L'EXPLOITATION

Comprenez mieux le contexte des déclarations de présence

Traiter les cas particuliers

L'écran des présences offre maintenant la possibilité d'afficher les commentaires issus des déclarations de présence.

Ceci permet de mieux comprendre certaines modifications. Une fenêtre popup donne accès à tout l'historique de la déclaration de présence.

Disponible dans 5 éditions

Vous retrouvez ce commentaire dans les éditions contenant le tableau des présences et dans les éditions paramétrables.

Présence	
Commentaires	
Journée	Déclaration de présence
	GARNIER Eva : Partie plus tôt pour enfant malade ...

- ✓ Déclaration de présence
- ✓ Journée

RÈGLES / EXTENSIONS SUR SUPPORT TACTILE

Pour plus de souplesse

Pour les règles standards et spécifiques

Désormais, vous pouvez permettre aux salariés de faire leurs demandes / traitements depuis un support tactile en plus du PC.

Une même règle / extension pourra alors être utilisée sur PC, support tactile ou un terminal Visio X7.





LES SERVICES

Kelio

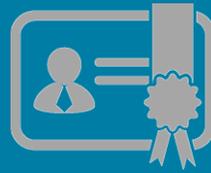
LES SERVICES KELIO



Audit et
accompagnement
de projet



Formation aux
solutions Kelio



Suivi de la qualité



Kelio et RGPD



Logiciel en mode
SaaS